

États financiers de

**Association forestière de l'Abitibi-
Témiscamingue inc.**

31 mars 2014

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

31 mars 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-12
Renseignements complémentaires	13-20

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
155, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda QC J9X 4T3
Canada

Tél.: 819-762-5764
Télééc.: 819-797-1471
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice de 8 mois terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Association tire des produits de cotisations de membres, de ventes d'arbres, de commandites et dons, d'abonnements, de ventes de publicité et de ventes de produits pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations de membres, de ventes d'arbres, de commandites et dons, d'abonnements, de ventes de publicité et de ventes de produits, de l'excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014 et l'exercice terminé le 31 juillet 2013, de l'actif à court terme au 31 mars 2014 et au 31 juillet 2013 et des actifs nets aux 1er août 2012, 31 juillet 2013 et 31 mars 2014. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2013 en raison de l'incidence possible de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc. au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de 8 mois terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte SENCRL ord. 1

Le 11 septembre 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A118014

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État des résultats

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Produits		
Fonctionnement (annexe A)	65 847	121 277
Parc-Aventure Joannès (annexe B)	143 504	291 239
Baie Gillies (annexe C)	-	4 157
Couvert boréal (annexe D)	102 337	104 154
Programmes éducatifs (annexe E)	67 491	82 741
Colloque - Congrès (annexe F)	95 245	71 367
Autres activités (annexe G)	74 316	60 121
Placement carrière été (annexe H)	-	1 925
	548 740	736 981
Charges		
Fonctionnement (annexe A)	151 498	210 518
Parc-Aventure Joannès (annexe B)	104 438	273 123
Baie Gillies (annexe C)	-	4 157
Couvert boréal (annexe D)	57 079	64 145
Programmes éducatifs (annexe E)	54 377	82 814
Colloque - Congrès (annexe F)	53 607	50 364
Autres Activités (annexe G)	58 685	61 298
Placement carrière été (annexe H)	-	545
	479 684	746 964
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	69 056	(9 983)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État de l'évolution des actifs nets

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

	Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles \$	Investis en immobilisations corporelles \$	Non affectés \$	Total 31 mars 2014 (8 mois) \$	Total 31 juillet 2013 (12 mois) \$
Solde au début	10 000	289 246	64 300	363 546	373 529
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	-	(5 792)	74 848	69 056	(9 983)
Remboursement en capital de la dette à long terme	-	8 333	(8 333)	-	-
	-	2 541	66 515	69 056	(9 983)
Solde à la fin	10 000	291 787	130 815	432 602	363 546

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Bilan

au 31 mars 2014

	31 mars 2014 \$	31 juillet 2013 \$
Actif		
À court terme		
Encaisse	151 125	85 520
Débiteurs	28 365	71 835
Stocks	27 399	28 668
Charges payées d'avance	9 432	-
	216 321	186 023
Immobilisations corporelles (note 3)	551 346	588 238
	767 667	774 261
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	17 685	29 890
Sommes dues à l'État	7 145	14 233
Produits reportés - Autres projets (note 5)	50 676	67 600
Portion à court terme des produits reportés - Arbre en Arbre (note 6)	31 100	31 100
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	12 500	12 500
	119 106	155 323
Produits reportés - Arbre en Arbre (note 6)	197 109	228 209
Dette à long terme (note 7)	18 850	27 183
	335 065	410 715
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	291 787	289 246
Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles (note 8)	10 000	10 000
Actifs nets non affectés	130 815	64 300
	432 602	363 546
	767 667	774 261

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État des flux de trésorerie

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	69 056	(9 983)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des produits reportés - Arbre en Arbre	(31 100)	(31 100)
Amortissement des produits reportés - Autres	(44 190)	(64 518)
Amortissement des immobilisations corporelles	36 892	56 261
	30 658	(49 340)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	16 014	14 148
	46 672	(35 192)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(9 276)
Activités de financement		
Encaissement de produits reportés - Autres projets	27 266	63 585
Remboursement de la dette à long terme	(8 333)	(12 500)
	18 933	51 085
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	65 605	6 617
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	85 520	78 903
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	151 125	85 520

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2014

1. Description de l'Association

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc. (« l'Association »), constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a comme mandat de former, d'éduquer et de sensibiliser le public sur la conservation de la ressource forestière.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde peut fluctuer entre le disponible et le découvert.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La méthode du coût moyen est utilisée dans le calcul du coût. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les autres produits de l'état des résultats.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Association comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Classification des actifs financiers

Valeur comptable

Encaisse
Débiteurs

Coût après amortissement
Coût après amortissement

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, sur les durées et aux taux suivants :

Immeuble - siège social	Linéaire	30 ans
Immeuble - Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Stationnement - Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Jeux D'Arbre en Arbre	Linéaire	10 ans
Matériel D'Arbre en Arbre	Linéaire	5 ans
Équipement et ameublement de bureau	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Méthodes comptables (suite)

Constataion des produits

L'Association applique la méthode de report pour comptabiliser les produits. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés au même rythme que l'amortissement de ces immobilisations corporelles. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur de réalisation nette des stocks, les durées de vie utiles des actifs à long terme, la juste valeur de certains instruments financiers et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	31 mars 2014 Amortis- sement cumulé \$	31 juillet 2013 Valeur comptable nette \$
Terrain	19 895	-	19 895	19 895
Immeuble - siège social	174 876	47 605	127 271	131 157
Immeuble - Parc-Aventure Joannès	181 301	110 927	70 374	72 800
Stationnement - Parc-Aventure Joannès	24 468	3 655	20 813	21 530
Jeux D'Arbre en Arbre	336 123	58 822	277 301	299 710
Matériel D'Arbre en Arbre	28 663	10 032	18 631	22 453
Équipement et ameublement de bureau	53 218	46 626	6 592	7 605
Matériel roulant	24 223	15 699	8 524	10 656
Matériel informatique	17 868	15 923	1 945	2 432
	860 635	309 289	551 346	588 238

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2014

4. Emprunt bancaire

L'Association dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$ renouvelable annuellement, portant intérêts au taux préférentiel plus 1,50 % et est garantie par les débiteurs. Le taux préférentiel au 31 mars 2014 est de 3 %.

5. Produits reportés - Autres projets

	Solde au début \$	Montants encaissés durant l'exercice \$	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice \$	Solde à la fin \$
Réseau d'observation faunique	6 501	-	-	6 501
Camp des profs	10 000	10 000	20 000	-
Contribution - activité estivale - Parc- Aventure Joannès	32 206	-	12 206	20 000
Cotisations des membres	2 093	2 103	2 093	2 103
Projet développement Parc-Aventure Joannès (Arbre en Arbre)	-	620	-	620
Pacte rural	5 540	-	1 385	4 155
Journée de l'arbre	1 468	-	1 468	-
Couvert boréal	7 863	707	5 109	3 461
Location du Parc-Aventure Joannès	179	-	179	-
Ventes d'arbres	-	3 262	-	3 262
Mois de l'Arbre et des Forêts	-	10 574	-	10 574
Produits du bois	1 750	-	1 750	-
	67 600	27 266	44 190	50 676

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2014

6. Produits reportés - Arbre en Arbre

	Solde au début \$	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice \$	Solde à la fin \$
Subventions pour jeux Arbre en Arbre			
Développement économique du Canada	111 459	12 500	98 959
Ville de Rouyn-Noranda - volet II	44 583	5 000	39 583
Ministre du Tourisme	66 875	7 500	59 375
Association Touristique de l'Abitibi-Témiscamingue	22 292	2 500	19 792
	<u>245 209</u>	<u>27 500</u>	<u>217 709</u>
Subventions pour matériel Arbre en Arbre			
Association Touristique de l'Abitibi-Témiscamingue	8 225	2 100	6 125
Conférence des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	5 875	1 500	4 375
	<u>14 100</u>	<u>3 600</u>	<u>10 500</u>
	<u>259 309</u>	<u>31 100</u>	<u>228 209</u>
Portion à court terme des produits reportés - Arbre en Arbre	(31 100)	-	(31 100)
	<u>228 209</u>	<u>31 100</u>	<u>197 109</u>

7. Dette à long terme

	31 mars 2014 \$	31 juillet 2013 \$
Emprunt, remboursable jusqu'en septembre 2016 par versements mensuels de 1 042 \$ en capital plus les intérêts calculés au taux préférentiel plus 1,50 %, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et l'immeuble - siège social d'un montant maximum de 75 000 \$ d'une valeur comptable nette de 147 166 \$ ainsi que par une hypothèque mobilière sur les débiteurs et les stocks d'un montant maximum de 75 000 \$. Le taux préférentiel au 31 mars 2014 est de 3 %	31 350	39 683
Tranche échéant à moins d'un an	(12 500)	(12 500)
	<u>18 850</u>	<u>27 183</u>

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2014

7. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2015	12 500
2016	12 500
2017	6 350

8. Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles

Un montant de 10 000 \$ est affecté, sur résolution du conseil d'administration, à titre de réserve pour des rénovations à la toiture de l'immeuble - siège social.

9. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. L'Association minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients ou membres.

Risque de taux d'intérêts

L'Association est assujettie au risque de taux d'intérêts dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car sa dette à long terme est à taux variable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2014, les principaux passifs financiers de l'Association étaient les suivants : les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

Fonctionnement - Annexe A

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Produits		
Subvention MRNF	12 500	10 278
Autres subventions	3 986	-
Cotisations entreprises forestières	7 826	15 004
Cotisations membres	15 713	19 099
Services professionnels	489	5 000
Ventes de produits	1 849	8 674
Coin de la carte	9 167	18 238
Ventes d'arbres	-	16 195
Revenus de transport	317	789
Revenus de location	14 000	28 000
	65 847	121 277
Charges		
Salaires et avantages sociaux	73 187	84 213
Services professionnels	15 019	15 438
Dépenses d'automobiles et de déplacement	2 572	6 489
Achat de cartes	6 768	13 483
Achat de produits - autres	1 375	7 260
Achat d'arbres	607	5 468
Inscriptions	30	1 143
Services extérieurs	8 644	8 872
Publicité	658	4 044
Télécommunications	4 302	6 036
Taxes et permis	6 460	10 612
Frais de bureau et cotisations à des organismes	3 294	3 780
Assurances	4 263	4 727
Électricité et chauffage	8 927	9 776
Matériel et équipement	5 425	10 751
Mauvaises créances	-	820
Intérêts sur la dette à long terme	1 078	1 937
Frais bancaires	1 353	2 491
Frais de transport	1 032	2 294
Amortissements des immobilisations corporelles	6 504	10 884
	151 498	210 518
Excédent des charges sur les produits	(85 651)	(89 241)

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

Parc-Aventure Joannès - Annexe B

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Produits		
Subvention MRNF	24 526	19 507
Autres subventions	34 510	78 217
Contributions pour le Parc	12 206	29 448
Commandites et dons	51	7 030
Entrées Parc	4 025	13 050
Entrées d'Arbre en Arbre	64 202	132 652
Ventes de produits	1 324	3 528
Revenus de location	2 660	3 051
Services professionnels	-	4 756
	143 504	291 239
Charges		
Salaires et avantages sociaux	55 263	126 896
Frais Arbre en Arbre - redevances	2 717	29 681
Matériel et équipement	1 406	15 819
Entretien et réparations	-	468
Services extérieurs	816	2 586
Télécommunications et frais de bureau	1 313	2 596
Imprimerie	1 500	2 880
Publicité	300	9 145
Frais d'intérêts et bancaires	1 020	1 134
Assurances	5 620	24 434
Taxes et permis	702	1 500
Électricité et chauffage	2 041	4 195
Services professionnels	150	-
Frais de déplacement	385	1 420
Frais d'inscriptions	753	2 161
Achat de produits	64	2 831
Amortissement des immobilisations corporelles	30 388	45 377
	104 438	273 123
Excédent des produits sur les charges	39 066	18 116

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

Baie Gillies - Annexe C

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Produits		
Autres subventions	-	4 157
Charges		
Frais de transport	-	1 198
Frais de déplacement	-	741
Location d'équipement	-	1 068
Matériel	-	10
Salaires et avantages sociaux	-	1 140
	-	4 157
Excédent des produits sur les charges	-	-

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

Couvert boréal - Annexe D

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Produits		
Subvention MRNF	60 000	58 379
Subvention Patrimoine canadien	23 407	12 500
Abonnements	2 673	3 327
Ventes de publicité	15 600	29 300
Ventes de produits	657	648
	102 337	104 154
Charges		
Salaires et avantages sociaux	26 098	21 445
Services professionnels et extérieurs	11 970	17 102
Imprimerie	9 485	18 310
Publicité	5 543	3 042
Services extérieurs	3 190	-
Matériel, fournitures et dépenses de bureau	750	300
Frais d'inscriptions	-	720
Frais de déplacement	25	692
Frais bancaires	18	2 534
	57 079	64 145
Excédent des produits sur les charges	45 258	40 009

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

Programmes éducatifs - Annexe E

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Produits		
Subvention MRNF	57 921	53 017
Autres subventions	5 674	28 150
Services professionnels	1 621	262
Écoles et groupes	2 275	1 312
	67 491	82 741
Charges		
Salaires et avantages sociaux	49 563	68 677
Frais de transport et de déplacement	4 155	9 400
Taxes et permis	-	700
Imprimerie	28	1 427
Matériel	631	510
Frais de gestion	-	2 100
	54 377	82 814
Excédent des (charges sur les produits) des produits sur les charges	13 114	(73)

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

Colloque - Congrès - Annexe F

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Produits		
Subvention MRNF	16 500	25 102
Autres subventions	-	8 870
Commandites	23 400	19 737
Inscriptions	23 212	16 358
Publicité	-	1 300
Services professionnels	32 133	-
	95 245	71 367
Charges		
Salaires et avantages sociaux	9 541	13 482
Services extérieurs	7 200	15 575
Services professionnels	-	2 245
Hôtellerie	18 202	12 300
Frais de transport et de déplacement	9 223	2 807
Matériel et imprimerie	8 338	3 615
Publicité	1 030	-
Mauvaises créances	-	290
Frais de bureau et de télécommunications	73	50
	53 607	50 364
Excédent des produits sur les charges	41 638	21 003

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

Autres Activités - Annexe G

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Produits		
Subvention MRNF	28 553	34 155
Autres subventions	37 811	20 850
Commanditaires	7 250	4 500
Inscriptions	702	616
	74 316	60 121
Charges		
Salaires et avantages sociaux	27 511	31 347
Services professionnels	389	2 290
Frais de transport et de déplacement	8 237	4 666
Publicité	1 227	3 657
Hôtellerie	17 466	15 292
Imprimerie	1 030	1 035
Matériel	2 825	3 011
	58 685	61 298
Excédent des (charges sur les produits) des produits sur les charges	15 631	(1 177)

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice de 8 mois terminé le 31 mars 2014

Placement carrière été - Annexe H

	31 mars 2014 (8 mois) \$	31 juillet 2013 (12 mois) \$
Produits		
Autres subventions	-	1 925
Charges		
Salaires et avantages sociaux	-	545
Excédent des produits sur les charges	-	1 380
